

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE APPUIE L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Beaupré, le 28 août 2018 – Développement Côte-de-Beaupré annonce l'accord d'une subvention de 2000 \$ à l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré pour son projet d'aménagement d'une salle d'activités multifonctionnelle visant à diversifier et élargir son offre d'activités récréatives et sociales pour rejoindre davantage ses bénéficiaires. Cette subvention provient du Fonds de développement social et communautaire.

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré a comme mission de contribuer, par l'action bénévole, au maintien à domicile à la qualité de vie et à la défense des intérêts de ses bénéficiaires.

« Gestionnaire du Fonds depuis 2015, Développement Côte-de-Beaupré est fier d'appuyer le secteur communautaire dans ses projets, actions et activités qui s'insèrent dans une vision inclusive et durable du développement social » affirme M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré.

Suite à la dissolution de la Corporation de développement communautaire (CDC) de la Côte-de-Beaupré en 2015, Développement Côte-de-Beaupré s'est vu confier une somme résiduelle de 24 000 \$ constituant ainsi le Fonds de développement social et communautaire. Développement Côte-de-Beaupré peut ainsi octroyer aux organismes sans but lucratif (OSBL) de la Côte-de-Beaupré, une aide financière d'un maximum de 2 000 \$ par projets, actions ou activités s'insérant dans une vision de développement social et communautaire.

Pour déposer un projet ou pour en connaître davantage sur le Fonds et les projets soutenus, vous pouvez communiquer avec Mme Marie-Claude Dubé, conseillère en développement culturel et rural chez Développement Côte-de-Beaupré.

-30-

Source et information : Marie-Claude Dubé
Conseillère en développement culturel et rural
Développement Côte-de-Beaupré
marieclaudedube@developpementcdb.com
418 827-5256 poste 205